



# Flash Arguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère  
N° 293 - Juin 2022 - 28ème année

---

## Édito

En ce début de mois, nous avons appris le décès de Jean LAVAUDANT, président honoraire de l'Abeille Dauphinoise.

J'adresse à travers cet éditorial au nom de l'ensemble des adhérents de l'Abeille Dauphinoise, nos sincères condoléances à sa femme Chantal et à sa fille, Nadège. Sans lui, l'Abeille Dauphinoise ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Mais, peu d'adhérents actuels l'ont rencontré et l'ont connu. Sa dernière apparition fut, avec sa femme, à la cérémonie du centenaire de l'Abeille Dauphinoise en 2010 à la Maison des apiculteurs à Vizille.

J'ai toutefois eu la chance de le connaître et de l'apprécier, l'année dernière en réalisant une visite sanitaire délicate de son rucher à Clavans-le-Haut en Oisans.

Depuis qu'il a quitté la présidence de l'Abeille Dauphinoise, ses trois successeurs, Gérard DODE, Eric PERRET et moi-même, avons poursuivi son action afin de développer l'Abeille Dauphinoise, syndicat au service des apiculteurs de l'Isère.

Le dynamisme qu'il a insufflé sous sa présidence, et qui règne toujours au sein du Bureau et du Conseil d'Administration a permis à l'Abeille Dauphinoise d'aborder sereinement le 21<sup>ème</sup> siècle et d'attirer la nouvelle génération apiculteurs.

Pour terminer, merci Jean pour toute ton énergie et ton action novatrice qui a marquée fortement nos esprits.

Claude DELAIRE

## Formations COMPLÉMENTAIRES les dates sur Poizat

➤ Produire de la propolis de qualité  
sam 8 oct - de 9h à 16h avec pause casse-croûte -  
coût : 15€

- Les risques professionnels apicoles : quelles pratiques à adopter pour préserver sa santé et sa sécurité

merc 26 oct - de 18h à 21h - coût : 10€

- Confectionner un baume, un bee-wrap et sa teinture de propolis

un sam matin de novembre - date à déterminer - coût : 15€

- Le goût du miel : appréciation organoleptique des miels

sam 26 nov et sam 10 déc - de 9h à 16h avec pause casse-croûte - coût : 50€

- La réglementation et la fiscalité apicole

sam 14 janvier 2023 - de 9h à 13h - coût : 10€

### Pour s'inscrire :

Envoyez par courrier à l'Abeille vos nom, prénom, tél, mail sur papier libre ou en remplissant la fiche d'inscription que vous trouverez sur le site (« Formations » puis « Complémentaires »), le tout accompagné de votre chèque.

### Les stands de l'Abeille Dauphinoise :



### Le LIVRE du mois :

La bibliothèque de l'Abeille met à votre disposition plus de 330 livres d'auteurs récents et de nombreux livres datant du 18ème et 19ème siècle. En voici un :

#### ***Le rucher illustré de G. De Layens de 1895***

Cet ouvrage dans lequel on trouvera beaucoup d'illustrations, s'adresse à tous ceux qui possèdent des ruches vulgaires ou à cadres et quelle que soit la manière dont ils conduisent leurs colonies. Il met en évidence ce qu'il ne faut pas faire, dont les principales fautes que peut commettre un débutant dans les diverses circonstances qui se produisent pendant les saisons de l'année.

## Extraction et Location

Chaque année, pour extraire vos hausses, il vous est possible 

- de **louer** à la Coop un extracteur manuel ou électrique en faisant une demande de réservation en passant nous voir, par téléphone ou par mail. Attention, les extracteurs sont très demandés, aussi prenez-vous y bien à l'avance en déposant un chèque de caution.

- de **réserver** un créneau à la Miellerie de St Martin d'Hères, pour un coût de 5 € par hausse. Pour réserver, appelez à partir du 15 juin, le 0769396787. *(toutes les infos sur notre site dans la rubrique : "nos actions")*.

## Le coin du DÉBUTANT

Le moment est venu (si vous le souhaitez) d'effectuer une récolte partielle. Vous aurez ainsi un miel de printemps différent du miel d'été que vous récolterez fin juillet. Pour cela ne prélevez que les cadres pleins et operculés. Les alvéoles non operculées contiennent du miel dont le taux d'humidité est encore trop élevé. Ce miel, en cours d'élaboration doit rester dans la ruche et sera récolté plus tard. En juin, le remplissage des hausses est à surveiller hebdomadairement, la météo bien que perturbée en mai : humidité et chaleur ont contribué à une forte croissance de toutes les plantes et les butineuses sont en action. Pour une première évaluation soupez la ruche en la soulevant par l'arrière ; une pratique fréquente vous permettra d'évaluer l'évolution. Evitez d'ouvrir la ruche de manière intempestive, en période de miellée les abeilles ont besoin de calme. Si la ruche vous semble lourde, ouvrez-la délicatement, enfumez le moins possible pour ne pas donner un goût de fumée au miel ou vaporisez de l'eau et ajoutez la hausse que vous avez préalablement préparée. Si vous ne posez pas de hausse, les abeilles vont se mettre au chômage technique, s'accrocher à l'entrée de la ruche, on dit alors qu'elles « font la barbe ».

Si vous avez capturé un essaim n'hésitez pas à le stimuler avec du sirop, il remplira rapidement le corps de ruche et vous pourrez même, peut-être, poser une hausse pour espérer quelques cadres de miel et il sera assez fort pour passer l'hiver.

Certains apiculteurs éliminent la reine une quinzaine de jours après la capture. Vous savez que c'est toujours la vieille reine qui part avec l'essaim primaire. Inutile donc de garder une reine âgée. Les abeilles vont entreprendre un élevage royal et cet essaim avec une jeune reine sera un gage de réussite pour les années à venir.



***Dernier Rappel pour votre COMMANDE de traitement anti varroa : toutes les infos sur le site web.***

*Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le 15 du mois pour parution le mois suivant.*

- Le comité de rédaction est constitué des membres du Bureau de l'Abeille Dauphinoise -

## **A la mémoire de Jean LAVAUDANT**

Jean LAVAUDANT est décédé le 4 mai dernier pas très loin de son village Clavans-le-haut.

Il devient apiculteur à 14 ans avec l'achat d'une ruche par son père sur le catalogue Manufrance. Une fois installé dans la vie active, il construit un rucher couvert avec une trentaine de ruches et aménagea au rez-de-chaussée de sa maison, une miellerie aux normes. Du fait de cet aménagement, il avait la possibilité d'apposer sur ses pots de miel, la provenance « Montagne ».

Mais au-delà d'un professionnalisme apicole, Jean s'est investi dans le fonctionnement de l'Abeille Dauphinoise.

En 1977, Jean est élu secrétaire-adjoint à 24 ans.

En 1978, il est élu Président de l'Abeille Dauphinoise avec l'appui d'Henri GONTIER, son prédécesseur. Il y restera jusqu'en 1997, réalisant 5 mandats, en laissant la place à Gérard DODE et en se plaçant comme personne de référence au sein de l'Abeille Dauphinoise, à savoir président honoraire.

En prenant la présidence en 1978, il s'est donné 4 principaux objectifs pour dynamiser l'Abeille Dauphinoise :

- Avoir son propre siège social, tout d'abord à la maison des associations à Grenoble puis rue du Drac (Grenoble) et enfin rue du Béal (Saint-Martin-d'hères),
- Dispenser une formation complète pour permettre à chaque néophyte de se lancer dans l'apiculture, organisée à la Maison de l'Apiculture à Vizille et temporairement au Lycée agricole de La Martelire (Voiron),
- Proposer du matériel apicole au meilleur rapport qualité/prix, tout d'abord au sein d'un groupement d'achats puis d'une coopérative, la S.C.API.A.D, au niveau de la rue du Drac puis de la rue du Béal,
- Informer l'ensemble des adhérents de l'Abeille Dauphinoise sur la vie du syndicat et de ses sections.

Il a atteint ses objectifs grâce à son énergie et à sa capacité à s'entourer de jeunes et d'anciens apiculteurs qui ont adhéré à son projet de transformer l'Abeille Dauphinoise en un syndicat accompagnant l'ensemble des apiculteurs de l'Isère à vivre leur passion.

Sa forte personnalité et son énergie à défendre l'apiculture iséroise en auront marqué plus d'un.

Il a, par monts et par vaux, concrétisé la construction de la maison de l'apiculture au sein du Parc du Château de Vizille.

Avec l'arrivée du varroa en 1986 il a pris l'initiative de rencontrer les apiculteurs de Slovénie déjà confrontés par au varroa en organisant un voyage d'études sur site. Les idées recueillies sur leurs méthodes de lutttes auront donné des pistes d'actions à mettre en œuvre pour une lutte plus efficace contre cet acarien.

Avec ses collègues présidents des syndicats apicoles, il a créé la Fédération Apicole Rhône-Alpes (FARA) afin que l'ensemble des apiculteurs rhônalpins soient représentés auprès du Conseil Régional qui dispose d'une compétence de soutien à l'agriculture régionale.

De part son action pour l'apiculture iséroise, reconnue par le monde agricole, il a été promu Chevalier du Mérite agricole à la discrétion du Directeur des Services vétérinaires. Cette distinction lui a été remise devant ses amis apiculteurs et concitoyens à Clavans-le-bas.

Il a quitté la présidence de l'Abeille Dauphinoise en 1998, non pas pour prendre une retraite bien méritée mais pour mener une nouvelle mission au niveau de Clavans-en-haut-Oisans dont il avait été élu maire, ayant beaucoup d'idées pour son village.

Pour terminer, merci Jean pour ton action, au sein de l'Abeille Dauphinoise, qui a marqué la mémoire de toute une génération d'apiculteurs.

Eric PERRET